



My
PENSION
xPER

MY PENSION

Paris : 10 rue Lord Byron - 75008
Bordeaux : Cité Numérique
2 rue Marc Sangnier - 33130 Bègles
Tel : +33 1 45 00 09 40
E-mail : contact@mypensionxper.com

Newsletter
Mars 2026



Aymeric CHAMPEIL

T : 06 72 53 30 29

[aymeric.champeil@](mailto:aymeric.champeil@mypensionxper.com)
[mypensionxper.com](mailto:aymeric.champeil@mypensionxper.com)



Christophe OLIVIER

T : 06 88 34 77 19

[christophe.olivier@](mailto:christophe.olivier@mypensionxper.com)
[mypensionxper.com](mailto:christophe.olivier@mypensionxper.com)

My PENSION

Paris : 10 rue Lord Byron 75008
Bordeaux : 2 rue Marc
Sangnier 33130 Bègles
T. +33 1 45 00 09 40
F. +33 1 45 00 09 47
contact@mypensionxper.com
www.mypensionxper.com

SAS au capital de 141 738€
RCS 881 739 858 Bordeaux
Enregistrée à l'ORIAS sous le
numéro 20002563 (www.oriass.fr)
en qualité de :

- Conseiller en investissements financiers adhérent de la CNEF Patrimoine association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
- Intermédiaire en Assurance sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

A suivre LE FOCUS DU MOIS en page 2 :

PANORAMA DE L'ÉPARGNE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE 2005-2024

L'ACTUALITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

(NDLR : texte rédigé avant le déclenchement du conflit au Moyen-Orient)

Donald Trump s'accroche à ses droits de douane malgré le refus de la Cour Suprême... Ses nouveaux droits de douane universels lui permettent de sauver la face, mais sont limités dans le temps. Alors que les politiques monétaires sont en pause et que la tension monte avec l'Iran, rares sont les bonnes nouvelles qui pourraient rassurer les investisseurs, en dehors de l'essentiel : les résultats des entreprises. La Bourse de Paris a franchi un cap historique ce mois-ci, dépassant pour la première fois les 8 500 points (+5,6%), porté par les excellents résultats des secteurs bancaires et industriels. L'indice suisse a été parmi les plus dynamiques, tiré par les secteurs bancaires, alimentaires et pharmaceutiques. Le Nikkei continue sur sa lancée (+10,4%) initiée par les ambitieuses réformes. En revanche, le marché américain montre des signes de fatigue (SP500 -0,9% Nasdaq -2,3%). L'or reste une valeur refuge prisée (+10%) tandis que le pétrole grimpe avec les tensions USA-Iran.

Le mois a été marqué par l'apocalypse des logiciels (« software-mageddon »). Le secteur mondial des logiciels a perdu environ 2 000 milliards de dollars de capitalisation boursière sur les trois premières semaines de février 2026. Les sociétés logicielles dont le modèle repose sur des licences par utilisateurs ont été ciblées par les investisseurs comme des victimes évidentes de l'arrivée d'agent IA performants capables de remplacer des employés et donc des utilisateurs. Le marché ne valorise plus "combien d'humains utilisent l'outil", mais "combien d'humains l'outil peut remplacer". L'argent qui quitte le secteur des logiciels se déverse en partie vers les infrastructures physiques. Les fondeurs comme TSMC tournent à 100 % de leur capacité. Les gagnants de demain seront ceux qui sauront facturer au résultat (la tâche accomplie par l'IA) plutôt qu'à l'abonnement par utilisateur.

Le scénario d'atterrissage en douceur, croissance modérée et inflation maîtrisée, reste le plus probable pour 2026. Les résultats d'entreprise ont été globalement supérieurs aux attentes sur le trimestre. La dispersion incite cependant à la diversification et la prudence.

L'ACTUALITE DE L'ÉPARGNE RETRAITE

Le ministère de l'Economie et des Finances s'est félicité du développement du Plan Epargne Retraite dans un communiqué de presse. Dans le cadre du développement de l'épargne retraite en France, le Plan d'épargne retraite (PER), créé par la loi PACTE, confirme au T3 2025 son essor ininterrompu depuis 2020 avec une croissance soutenue tant en nombre de titulaires qu'en encours. Il y a maintenant près de 12,7 millions de titulaires du PER, pour un total de 141,1 milliards d'euros d'encours au 30 septembre 2025. Selon les données consolidées des fédérations professionnelles distribuant des PER (FA, AFG, FNMF et FIPS), 12,7 millions de personnes bénéficient désormais de ces nouveaux PER. Les encours constitués atteignent 141,1 milliards d'euros, en nette progression par rapport aux 136,1 milliards d'euros enregistrés au 30 juin 2025. **Sur douze mois, l'encours des PER progresse ainsi de 19%.**

Cette dynamique concerne tant les PER individuels (82,4 milliards d'euros d'encours) que les PER d'entreprise – collectifs (31,7 milliards d'euros) et obligatoires (27,1 milliards d'euros d'encours). **Ces produits apportent une contribution décisive au financement des entreprises**, avec plus de 80 % des actifs investis en France et dans l'Union européenne et plus de 60% des actifs investis dans le financement des entreprises en fonds propres et en dette privée, dont plus de 5 Md€ en actifs non cotés.



Le focus du mois

PANORAMA DE L'ÉPARGNE RETRAITE SUPPLEMENTAIRE 2005-2024

La retraite supplémentaire constitue un pilier facultatif du système de retraite français, complétant les régimes obligatoires par répartition. Les données collectées par la DREES jusqu'au 31 décembre 2024 et publiées début 2026 révèlent des transformations majeures de ce secteur, marquées notamment par l'émergence du Plan d'Épargne Retraite (PER) depuis 2019. Cette lettre propose une vision panoramique de vingt années d'évolution de l'épargne retraite supplémentaire en France.

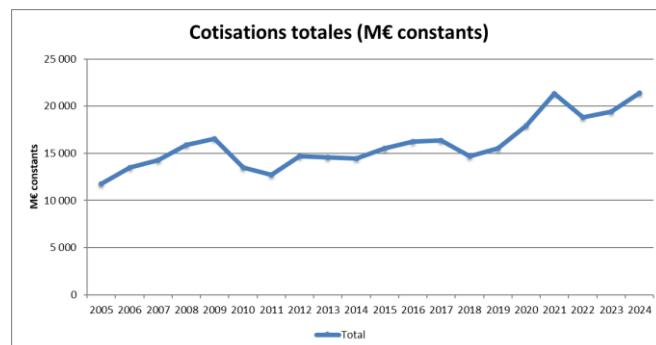
1. Une Croissance Dynamique des Masses Financières

1.1 L'explosion des cotisations

Les montants de cotisations ont connu une progression spectaculaire, passant de **11,8 milliards d'euros** en 2005 à **21,4 milliards d'euros** en 2024 (en euros constants), soit une croissance de **81%** sur la période.

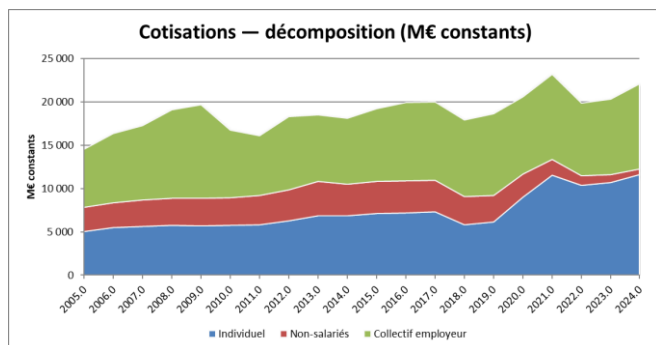
Tableau 1 : Évolution des cotisations (en milliards d'euros constants)

Année	Adhésions individuelles	Souscriptions collectives	Total
2005	5,0	6,7	11,8
2010	5,7	7,8	13,5
2015	7,1	8,4	15,5
2020	9,0	8,9	17,9
2024	11,6	9,8	21,4



Cette dynamique s'explique par plusieurs facteurs :

- **Le succès du PER individuel** : apparu en 2019, il représente déjà 47% des cotisations en 2024
- **La transformation des produits d'entreprise** : le PER d'entreprise obligatoire collecte 2,8 milliards d'euros en 2024
- **L'évolution de +10,1%** des cotisations totales entre 2023 et 2024



1.2 La consolidation des provisions (encours)

Les provisions au titre de la retraite supplémentaire atteignent **299,8 milliards d'euros** fin 2024, contre 134,6 milliards en 2006, traduisant une accumulation massive d'épargne longue.



Répartition des provisions 2024 (299,8 Mds €) :

Souscriptions collectives : 52,8% (158,4 Mds €)

- Contrats à cotisations définies : 42,8%
- Contrats à prestations définies : 10,0%

Adhésions individuelles : 47,2% (141,4 Mds €)

- PER individuel : 23,8%
- Produits non-salariés : 10,9%
- Autres produits individuels : 12,5%

2. Une Démocratisation Progressive de l'Épargne Retraite

2.1 L'augmentation du nombre d'adhérents

Le nombre d'adhérents à un dispositif de retraite supplémentaire est passé de **6,8 millions** en 2005 à **18,5 millions** en 2024, soit une progression de **172%**.

Tableau 2 : Évolution des adhérents par catégorie (en milliers)

Dispositif	2010	2015	2020	2024	Évolution 2020-2024
PER individuel	-	-	1 188	3 782	+218%
Anciens produits individuels	2 929	3 012	2 518	1 848	-27%
Anciens Produits non-salariés	1 430	1 549	1 287	770	-40%
PER entreprise obligatoire	-	-	322	3 831	+1090%
Anciens articles 83	4 293	5 179	5 482	3 683	-33%
PER entreprise collectif	-	-	1 038	3 330	+221%
Anciens PER Collectifs	692	2 087	2 102	913	-57%
Total	9 644	12 191	14 260	18 490	+30%

2.2 Le profil des épargnants

Les données 2024 révèlent une structure d'âge caractéristique.

Répartition par âge des adhérents (2024) :

Tranche d'âge	Tous adhérents Part (%)	Nouveaux adhérents Part (%)
Moins de 30 ans	8,2	18,3
30-39 ans	17,9	21,1
40-49 ans	24,8	22,7
50-59 ans	30,2	27,5
60 ans et plus	18,9	10,5

Les plus de 50 ans représentent encore près de 50% de l'ensemble des adhérents.

Cependant la part de moins de 39 ans dans les nouveaux adhérents atteint près de 40%.



2.3 La pénétration auprès des actifs

Tableau 3 : Part des cotisants parmi les actifs occupés (%)

Type de produit	2009	2014	2019	2024
PER individuel, PERP, Madelin	9,9	9,5	8,2	12,0
PER entreprise collectif, PERCO	1,3	3,8	4,6	5,6
PER entreprise obligatoire, art. 82 et 83	9,3	8,4	8,3	8,9
Total	20,5	21,7	21,1	26,5

Plus d'**un actif sur quatre** cotise désormais à un produit de retraite supplémentaire, marquant une augmentation significative depuis 2020.

3. La Révolution du PER : Une Transformation Structurelle

Le lancement du PER en octobre 2019 a provoqué une recomposition majeure du marché.

3.1 L'ascension fulgurante du PER

Croissance du PER (2019-2024)

Cotisations PER (Milliards d'€) :

Année	Cotisations
2019	0,5
2020	5,5
2021	11,7
2022	12,0
2023	13,8
2024	16,1

Adhérents PER (millions) :

Année	Adhérents
2019	0,1
2020	4,6
2021	7,2
2022	9,4
2023	11,1
2024	14,2

Les PER nouvelle formule représentent en 2024 :

- **47% des cotisations** aux produits individuels
- **54% des adhérents** aux produits individuels
- **57% des provisions** des produits d'entreprise à cotisations définies



3.2 Un succès multi-facteurs

Les raisons de ce plébiscite :

- **Avantages fiscaux attractifs** : déduction des versements du revenu imposable
- **Flexibilité accrue** : déblocages anticipés élargis (achat résidence principale, accidents de la vie)
- **Portabilité** : transferts facilités entre produits
- **Unification** : déclinaisons individuelle, collective et obligatoire sous une même enveloppe

4. Les Prestations : Entre Rentes et Capitaux

4.1 L'évolution des prestations versées

Les prestations totales s'établissent à **8,9 milliards d'euros** en 2024, en progression constante depuis 2005 (5,7 milliards).

Tableau 4 : Répartition des prestations 2024

Type de prestation	Montant (M€)	Part (%)
Rentes viagères	5 717	64,2
Versements forfaitaires uniques (VFU)	1 314	14,8
Sorties en capital	1 865	21,0
Total	8 896	100

La **prédominance des rentes** (64,2%) est la conséquence de l'obligation de sortie en rente des anciens dispositifs sauf exceptions et petites rentes versées sous forme de Versements Forfaitaires Uniques (VFU).

Le nombre de bénéficiaires d'une sortie en capital est passé de 62 000 en 2018 à 158 000 en 2024. Le montant moyen de la sortie en capital est de 11 824€

4.2 Les bénéficiaires de rentes

2,4 millions de bénéficiaires perçoivent une rente viagère en 2024, soit **12,2%** de l'ensemble des retraités.

Montants moyens des rentes annuelles (2024) :

Produit	Rente moyenne (€)
PER individuel	1 378
PERP	1 170
Contrats Madelin	2 713
PER obligatoire	1 607
Moyenne générale	2 388

Répartition des rentes par tranche (2024) :

Tranche de rente annuelle	Part (%)
Moins de 500 €	17,7
500-999 €	24,1
1 000-1 999 €	26,3
2 000-4 999 €	23,1
5 000 € et plus	8,8

Plus de **deux tiers des bénéficiaires** (68,1%) perçoivent moins de 2 000 € par an, soulignant le caractère complémentaire encore modeste pour la majorité.



5. La Place de la Retraite Supplémentaire dans le Système Global

5.1 Part dans le financement des retraites

Évolution des cotisations (Milliards € constants)

Année	Retraite complémentaire Obligatoire	Retraite Supplémentaire	Part (%)
2005	268,4	11,8	4,4
2010	315,9	13,5	4,3
2015	361,7	15,5	4,3
2020	372,6	17,9	4,8
2024	399,0	21,4	5,4

La retraite supplémentaire représente **5,4%** des cotisations totales en 2024, en hausse constante depuis 2019.

5.2 Part dans les prestations

Les prestations de retraite supplémentaire représentent **2,2%** des prestations totales de retraite en 2024 (8,9 Mds € sur 409,2 Mds €), une proportion stable sur la décennie.

Cet écart entre cotisations (5,4%) et prestations (2,2%) s'explique par :

- La **phase de constitution** encore dominante
- Le **différé de liquidation** des droits
- L'**accumulation croissante** des provisions

Conclusion

Les vingt années de données analysées révèlent une **transformation profonde** de la retraite supplémentaire en France. Le lancement du PER en 2019 a constitué un **tournant historique**, provoquant une accélération spectaculaire des souscriptions et une simplification du paysage.

Avec **18,5 millions d'adhérents**, **21,4 milliards de cotisations annuelles** et **près de 300 milliards de provisions**, la retraite supplémentaire s'affirme comme un pilier désormais incontournable du système de retraite français. Son rôle est appelé à croître face aux défis démographiques et aux interrogations sur la pérennité des régimes obligatoires.

Toutefois, des **inégalités persistent** : la retraite supplémentaire bénéficie davantage aux catégories aisées, aux hommes et aux seniors proches de la retraite. Les rentes versées, modestes pour la majorité, rappellent qu'il s'agit d'un **complément** et non d'un substitut aux régimes obligatoires.

L'avenir de ce secteur dépendra des **choix politiques** (fiscalité, réglementation), de la **pédagogie** auprès des jeunes actifs et de la capacité des gestionnaires à **innover** pour répondre aux nouvelles attentes sociétales et financières.

Sources et Méthodologie

Source principale : Enquête Retraite Supplémentaire, DREES, données au 31 décembre 2024

Champ : Ensemble des organismes proposant des produits de retraite supplémentaire en France